

Objet : Approbation du budget supplémentaire 2020 de la Régie EIVP

Délibération du Conseil d'administration du 20 mai 2020

Affichée au siège de la Régie le

Reçue par le représentant de l'Etat, le :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

075-200000693-20200520-DCA2020007-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/05/2020

Le Conseil d'administration,

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 1612-12, L 2121-14 et L 2121-31 ;

Vu la délibération du Conseil de Paris n° 2005-DASCO 146-1°) du 11 et 12 juillet 2005 portant création de la Régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière chargée de la gestion de l'Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris, école supérieure du génie urbain (EIVP) ;

Vu les statuts de l'EIVP et notamment leur article 18 ;

Vu la délibération 2019-054 du 6 décembre 2019 approuvant le budget primitif de l'exercice 2020 et la délibération 2020-006 du 20 mai 2020 approuvant l'affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

Sur proposition du Président du Conseil d'administration,

DELIBERE

Article 1^{er} : Le budget de l'exercice 2020 est modifié comme suit :

Chapitre	Nature	Section de Fonctionnement	Recettes
042	002	Résultat de fonctionnement reporté	+ 183 030,59 €
Chapitre	Nature	Section de Fonctionnement	Dépenses
011	60631	Fournitures d'entretien	+ 2.000,00 €
011	60632	Fournitures de petit équipement	+ 2.000,00 €
011	60636	Vêtements de travail	+ 4.000,00 €
011	611	Prestations de service	+ 39.000,00 €
011	6135	Locations mobilières	+ 18.855,00 €
011	6182	Documentation	+ 7.000,00 €
011	6231	Annonces et insertion	+ 4.000,00 €
011	6283	Nettoyage des locaux	+ 8.000,00 €
011	62878	Remboursement de frais	+ 4.292,00 €
011	6288	Autres services extérieurs	+ 8.000,00 €
012	64131	Personnel non titulaire	+ 20.000,00 €
042	6811	Dotations aux amortissements	+ 23.583,59 €
65	651	Redevances pour brevets et licences	+ 15.000,00 €
65	6574	Subventions	+ 8.000,00 €

67	673	Annulations de titres	+ 19.300,00 €
----	-----	-----------------------	---------------

Section d'Investissement			Recettes
040	001	Solde d'exécution de la section d'investissements	1.217.587,23 €
040	28031	Amortissements	+ 23.583,59 €
Chapitre	Nature	Section d'Investissement – Restes à réaliser N-1	Dépenses
20	2051	Concessions et droits similaires	2.052,00 €
21	2181	Installations générales	7.788,00 €
21	2183	Matériel de bureau et informatique	9.152,12 €
21	2184	Mobilier	4.880,94 €
21	2188	Autres immobilisations corporelles	982,90 €
Chapitre	Nature	Section d'Investissement – Crédits à répartir	Dépenses
20	2031	Etudes	32.000,00 €
20	2051	Concessions et droits similaires	182.000,00 €
21	2181	Installations générales	300.000,00 €
21	2183	Matériel de bureau et informatique	402.314,96 €
21	2184	Mobilier	100.000,00 €
23	2313	Constructions	200.000,00 €

Article 2 : Les états réglementaires relatifs au budget supplémentaire 2020 de la Régie annexés à la présente délibération sont approuvés.

Article 3 : Le Président du Conseil d'administration est autorisé à procéder par voie de décision et à l'intérieur d'un même chapitre aux virements de crédits rendus nécessaires par l'insuffisance de certaines dotations constatées au cours de l'exécution du budget, tant dans la section d'investissement que dans la section de fonctionnement.

